



Annexe B

Répertoire des programmes d'efficacité énergétique au Canada

Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Juillet 2015



Annexe B

Répertoire des programmes d'efficacité énergétique au Canada

Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Juillet 2015



Also available in English under the title: Annex B: Industrial Energy Efficiency Programs Available Across Canada

Ce document est l'annexe du rapport : Maximiser l'avantage énergétique du Canada – L'efficacité énergétique des industries canadiennes

N° de cat. M34-25/2015F-PDF (En ligne)

ISBN 978-0-660-02439-4

Table des matières

Aperçu	1
Programmes du gouvernement du Canada	2
Un réseau à l'avant-garde industriel	2
Gérer l'énergie et améliorer des procédés	2
Ateliers sur les économies d'énergie.....	3
Accroître les économies grâce à des incitatifs fiscaux	3
Terre-Neuve-et-Labrador	4
Répondre aux besoins uniques du marché industriel	4
Nouveau-Brunswick	4
Le chemin vers une efficacité énergétique industrielle renouvelée	4
Île-du-Prince-Édouard	5
Gros potentiel d'économies pour un petit secteur industriel.....	5
Nouvelle-Écosse	6
Une approche durable et structurée en matière de gestion de l'énergie	6
Rendre visible le rendement énergétique dans l'organisation	6
Québec	7
Des industries du Québec transforment des déchets en combustible	7
Soutien à l'analyse, à la gestion de l'énergie et à la mise en œuvre.....	7
Ontario	8
Plus la demande est faible, plus les factures sont basses	8
Déplacer des charges pour générer des économies	9
Financement rapide pour les projets d'immobilisations.....	10
Soutien pour l'efficacité énergétique du début à la fin du processus.....	11
Évaluer et mettre en œuvre des solutions de gaz naturel industrielles	12
Un appui important pour les gros consommateurs de gaz naturel	13
Manitoba.....	14
Maximiser les économies associées aux déchets avec les systèmes de production combinée de chaleur et d'électricité pour les plus grandes installations industrielles et municipales.....	14
Maximiser les économies associées aux déchets au moyen de la production combinée de chaleur et d'électricité pour les plus petits consommateurs agricoles, commerciaux, industriels et municipaux.....	15
Optimiser vos procédés.....	16
Options valables pour faire des économies sur le gaz naturel.....	17
Saskatchewan	17
Approche personnalisée pour optimiser les industries.....	17
Alberta	18
Encourager l'énergie propre en Alberta.....	18
Colombie-Britannique.....	19
Incitatifs aux industries pour la rénovation d'installations et les projets d'immobilisations	19
Augmenter les économies grâce à la gestion stratégique de l'énergie	20
Des vérifications et des modernisations synonymes d'économies.....	20
Yukon	21
Plus le bâtiment industriel est grand, plus les économies sont importantes	21

Aperçu

L'efficacité énergétique est un élément clé du développement responsable des ressources, et les gouvernements au Canada conviennent que c'est un bon moyen pour faire économiser de l'argent aux consommateurs, accroître la productivité et la compétitivité dans l'industrie et renforcer la confiance de la population par l'amélioration du rendement sur le plan environnemental. L'annexe B présente une liste des programmes d'efficacité énergétique destinés à l'industrie et offerts partout au Canada.

Programmes fédéraux

Des programmes fédéraux d'efficacité énergétique conçus spécialement pour l'industrie sont disponibles partout au Canada et ils offrent :

- des statistiques sur le rendement pour l'ensemble des secteurs;
- des outils et des ressources propres à chaque secteur;
- de l'information et de la formation concernant les pratiques exemplaires;
- des ressources en matière de gestion de l'énergie en complément aux initiatives provinciales;
- de l'expertise technique pour l'optimisation des procédés et de l'équipement;
- des incitatifs fiscaux;
- des programmes de participation volontaire pour l'industrie qui peuvent servir de plateforme et de soutien par les pairs;
- des activités de sensibilisation des intervenants par l'entremise des associations nationales de l'industrie.

Programmes provinciaux et territoriaux

Les provinces et les territoires où s'exercent des activités industrielles offrent des ressources dans le but de favoriser l'efficacité énergétique dans l'industrie au sein de leurs administrations, notamment :

- du financement aux gestionnaires de l'énergie, pour la modernisation de l'équipement, la production d'énergie renouvelable ou à partir de la chaleur résiduelle, et l'optimisation des procédés;
- des programmes de gestion axés sur la demande;
- des spécialistes techniques qui vont sur place;
- des crédits pour les compensations d'émissions.

La structure de tels programmes varie selon la province ou le territoire. Certaines administrations offrant un seul programme destiné à l'industrie doté d'un large éventail de services, de ressources et de soutien aux installations industrielles soucieuses d'améliorer leurs procédés grâce à l'efficacité énergétique; d'autres offrent une série de programmes qui peuvent être jumelés, le cas échéant, pour répondre aux besoins des installations industrielles.



Un réseau à l'avant-garde industriel

Le **Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC)** est un réseau de plus de 1 400 entreprises et 50 associations commerciales pour encourager les mesures d'action volontaires efficaces qui réduisent la consommation d'énergie industrielle par unité de production, améliorant ainsi la performance économique tout en participant à l'atteinte des objectifs du Canada en matière de changement climatique. Le PEEIC s'efforce d'offrir des possibilités de réseautage et un soutien pair-à-pair. Ce partenariat gouvernement-industrie vise à encourager et améliorer l'efficacité énergétique industrielle du Canada et à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de la consommation d'énergie dans le secteur industriel. Des outils pour permettre l'analyse comparative et démontrer les pratiques exemplaires sont aussi disponibles pour évaluer le rendement énergétique des installations et à le comparer à d'autres installations dans une industrie.

Pour plus de renseignements : Site Web : nrcan.gc.ca/energie/efficacite/industrie/peeic/5154



Natural Resources
Canada

Ressources naturelles
Canada

Gérer l'énergie et améliorer des procédés

Le **programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique pour l'industrie** offre une aide à coûts partagés aux entreprises industrielles. Les projets de gestion de l'énergie – notamment les projets pilotes menés dans le cadre de la norme CAN/CSA-ISO 50001 – Systèmes de gestion de l'énergie, les études d'intégration des procédés qui évaluent les procédés industriels pour établir les possibilités d'optimiser la production et la consommation d'énergie ainsi que les études sur la mécanique des fluides dynamiques – visent à améliorer le rendement énergétique d'entreprises industrielles spécifiques.

Financement disponible :

- **Jusqu'à 50 p. 100 des coûts liés aux projets de gestion de l'énergie (notamment la mise en œuvre de la norme ISO 50001), à l'intégration des procédés et aux études sur la mécanique des fluides dynamiques (jusqu'à concurrence de 40 000 \$).**

Pour plus de renseignements : Site Web : nrcan.gc.ca/energie/efficacite/industrie/appui-financier/5146



Ateliers sur les économies d'énergie

Depuis 1997, plus de 30 000 représentants d'organisations industrielles, commerciales et institutionnelles du Canada se sont inscrits aux ateliers de gestion de l'énergie « **Le gros bon \$ens** », offerts par l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada (RNCAN). Les conseils d'économie d'énergie donnés lors de ces ateliers aident les organisations à diminuer leurs coûts de production et d'exploitation, à améliorer leur position concurrentielle, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, à accroître leur efficacité opérationnelle et à créer un meilleur environnement de travail.

Outre les ateliers sur la gestion de l'énergie, la remise en service et le financement de l'efficacité énergétique, un atelier personnalisé d'une demi-journée sur la mise en œuvre de la norme ISO 50001 est offert sur demande aux membres du PEEIC.

Pour plus de renseignements : Site Web : rncan.gc.ca/energie/efficacite/industrie/formation-sensibilisation/5462



Accroître les économies grâce à des incitatifs fiscaux

Les entreprises qui investissent dans l'équipement de production d'énergie propre et d'économie d'énergie, comme les systèmes de cogénération, les panneaux photovoltaïques, les éoliennes et l'équipement de production de biocarburants, peuvent peut-être être en mesure de déduire les coûts de capital de cet équipement à des taux d'amortissement accéléré en vertu de la « Déduction pour amortissement » (DPA) en tant que matériel de catégorie 43.1 ou 43.2 dans le Règlement.

En vertu des catégories 43.1 ou 43.2, les coûts de capital du matériel admissible peuvent être déduits selon un taux de 30 ou de 50 p. 100 par année, respectivement, en fonction de la valeur résiduelle.

En plus de la DPA pour les catégories 43.1 et 43.2, l'Annexe II du *Règlement de l'impôt sur le revenu* (le Règlement) permet, pour les frais engagés dans l'élaboration et le démarrage de projets d'énergies renouvelables ou de conservation de l'énergie, de les déduire complètement au cours de l'année où ils ont été engagés, de les reporter et de les déduire lors d'une année ultérieure, ou de les financer par des actions accréditives.

Des guides techniques comprennent de l'information détaillée sur les dépenses admissibles associées aux technologies communes, de l'information au sujet des formulaires requis et de l'information de base sur les exigences. Il est possible de télécharger ces guides et de l'information supplémentaire depuis le site Web ci-dessous. Les questions au sujet de l'admissibilité peuvent être adressées directement à RNCAN, l'autorité technique pour les catégories 43.1 et 43.2.

Pour plus de renseignements : CanmetÉNERGIE – Ottawa, Secrétariat de la catégorie 43.1/43.2

Tél. : 613-996-0890, Télécopieur : 613-995-7868

Site Web : rncan.gc.ca/energie/efficacite/industrie/appui-financier/5148

Répondre aux besoins uniques du marché industriel

L'**Industrial Energy Efficiency Program (Programme d'efficacité énergétique industrielle)** vise essentiellement les réductions de la consommation d'électricité. Il peut comprendre des projets qui ont pour but de réduire l'énergie utilisée pour l'air comprimé, les systèmes de pompe ainsi que l'équipement et les contrôles de procédés. Le financement de ces projets se présente sous forme d'une remise établie en fonction des économies d'énergie prévues.

Les installations admissibles comprennent les grands clients industriels qui ont conclu une entente d'achat d'énergie avec Terre-Neuve-et-Labrador Hydro et qui sont servis par le système de transmission haute tension.

Pour plus de renseignements : Barry Brophy, Gestionnaire de l'efficacité énergétique, Terre-Neuve-et-Labrador Hydro
Tél. : 709-737-1240, Courriel : BBrophy@nhl.nl.ca

Financement disponible :

- Jusqu'à 50 p. 100 des coûts de vérification énergétique
- Jusqu'à 50 p. 100 des coûts de mise en œuvre des projets désignés

Nouveau-Brunswick



Le chemin vers une efficacité énergétique industrielle renouvelée

Au cours des deux prochaines années, **Énergie NB** envisage d'introduire deux nouveaux programmes visant à offrir un soutien financier aux installations industrielles pour la mise en place de mesures d'efficacité énergétique :

- Le **Programme prescriptif en matière d'efficacité énergétique** aidera les petites et moyennes industries à acheter de l'équipement à haut rendement, par exemple, des moteurs efficaces. Il s'accompagnera d'une liste prédéfinie de produits normalisés admissibles à un soutien financier, qui mentionnera aussi les niveaux d'incitatifs prescrits offerts aux clients.
- En 2016, **Énergie NB** envisage de lancer son **Programme personnalisé pour les grandes industries**. Ce programme vise à aider les clients admissibles à établir et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie électrique efficaces sur la base du cas par cas, par exemple, un système d'information de gestion de l'énergie (SIGE) ainsi que des pompes et des moteurs efficaces.

Les partenariats avec des fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement, des entrepreneurs et des firmes d'ingénieurs permettront de s'assurer que les petites et moyennes entreprises peuvent choisir et mettre en place des produits et services éconergétiques qui répondent à leurs besoins.

Pour plus de renseignements : Site Web : www.efficacitenb.ca/index.html



Île-du-Prince-Édouard

Gros potentiel d'économies pour un petit secteur industriel

Le programme **Commercial Sector and Institutional Building Program for Energy Incentives (Programme d'encouragement à l'efficacité énergétique visant les bâtiments du secteur commercial et institutionnel)** offre des subventions qui s'appliquent aux systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, ainsi qu'aux systèmes électriques des bâtiments industriels. Du financement est disponible pour aider les installations industrielles à évaluer le potentiel d'économie d'énergie, à effectuer des vérifications énergétiques et à mettre en place les mesures recommandées.

Les incitatifs peuvent être jumelés au financement offert par l'intermédiaire de RNCan afin de maximiser les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique en optimisant les procédés industriels et l'équipement, et en mettant en place des programmes permanents de gestion de l'énergie.

Pour plus de renseignements : Prince Edward Island Office of Energy Efficiency

31 Gordon Drive, PO Box 2000

Charlottetown, PE C1A 7N8

Tél. : 902-620-3690, Sans frais : 1-877-734-6336, Télécopieur : 902-620-3796

Financement disponible :

- Jusqu'à 50 p. 100 des coûts pour évaluer les améliorations potentielles (jusqu'à un maximum de 2 000 \$)
- Jusqu'à 20 000 \$ des coûts du projet énergétique, en fonction des économies d'énergie

Nouvelle-Écosse

Une approche durable et structurée en matière de gestion de l'énergie

La **gestion de l'énergie stratégique (GES)** offre aux organisations une approche globale en matière de gestion de l'énergie qui générera des économies durables d'énergie et de coûts à long terme. Grâce à des améliorations continues des processus opérationnels et du rendement énergétique, ainsi qu'à des changements culturels organisationnels, la GES peut aider les organisations à réduire leur consommation d'énergie de jusqu'à 15 p. 100 et à réaliser des économies plus importantes des projets d'immobilisations.

Efficiency Nova Scotia peut aider à mettre en œuvre la GES dans les organisations, simplifiant ainsi toutes les composantes nécessaires à l'élaboration d'un plan de gestion de l'énergie stratégique complet, comme la cartographie de l'énergie, la surveillance et la production de rapports, la formation des employés et le soutien pour les activités de mobilisation des employés.

Pour plus de renseignements : Steve Crane, Responsable des grands comptes, Efficiency Nova Scotia
Site Web : www.energycyns.ca/energy-solutions/strategic-energy-management/



Rendre visible le rendement énergétique dans l'organisation

Un **système d'information de gestion de l'énergie (SIGE)** est un système de gestion du rendement qui permet de surveiller et d'analyser la consommation d'énergie au sein d'une organisation. Il procure l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées et mettre en place un plan d'action opérationnel visant à améliorer l'efficacité énergétique. Efficiency Nova Scotia offre un financement et aide à l'installation, à la formation et à l'évaluation de l'équipement du SIGE au sein d'une organisation.

Le SIGE peut aider l'organisation à :

- repérer les économies d'énergie dans les opérations où les charges de base sont moindres ou variables;
- réduire les coûts d'exploitation et à accroître les profits;
- assurer la responsabilisation en matière de coûts d'énergie dans tous les aspects de l'organisation.

Pour plus de renseignements : Andrea Henwood, Gestionnaire de programme, Efficiency Nova Scotia
Site Web : www.energycyns.ca/energy-solutions/energy-management-for-business/

Des industries du Québec transforment des déchets en combustible

Le **Programme de biomasse forestière résiduelle** finance des projets qui utilisent les déchets de la biomasse comme source de combustible pour remplacer l'énergie provenant de la combustion des combustibles fossiles. Il couvre le coût des consultants, des études d'ingénierie, des experts techniques, les coûts additionnels se rattachant à l'équipement nouveau ou remis à neuf des projets de biomasse (coûts en excédent de ce qu'un équipement traditionnel coûterait) et les coûts associés à la mesure continue de la consommation d'énergie et des économies. Il couvre également le coût se rattachant à l'évaluation de la faisabilité.

Les taux de soutien varient en fonction de la taille de l'installation. Les bénéficiaires admissibles doivent s'engager à mesurer et à réduire de façon durable leur consommation de combustibles fossiles en utilisant les déchets de la biomasse, sans égard à leur consommation d'énergie ou à la taille de leur installation.

Pour plus de renseignements : Benoît Légaré

Tél. : 1-877-727-6655, poste 8040, Courriel : Benoit.legare@mern.gouv.qc.ca

Site Web : www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/clientele-affaires/biomasse-forestiere-residuelle/

Financement disponible :

- **Le volet analyse finance 50 p. 100 des coûts des projets d'évaluation (jusqu'à concurrence de 25 000 \$ ou 50 000 \$).**
- **Le volet mise en œuvre finance jusqu'à 75 p. 100 des coûts de mise en œuvre (jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars).**

Soutien à l'analyse, à la gestion de l'énergie et à la mise en œuvre

Le **Programme ÉcoPerformance** offre du financement pour l'évaluation de projet, les systèmes de gestion de l'énergie et la mise en œuvre de projets visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Les bénéficiaires admissibles doivent s'engager à mesurer et réduire de façon durable leur consommation de combustible fossile ou d'électricité générée par la combustion des combustibles fossiles, sans égard à leur consommation d'énergie ou à la taille de leur entreprise. Le programme de systèmes de gestion de l'énergie exige des participants qu'ils s'engagent à respecter une politique en matière de gestion de l'énergie et à désigner un gestionnaire de l'énergie.

CanmetÉNERGIE de RNCAN offre de la formation, des études d'intégration des procédés et l'analyse de données. Le financement peut aussi être combiné à des programmes fédéraux.

Pour plus de renseignements : Benoît Légaré

Tél. : 1-877-727-6655, poste 8040, Courriel : Benoit.legare@mern.gouv.qc.ca

Site Web : www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/clientele-affaires/ecoperformance/

Financement disponible :

- **Le volet analyse finance entre 50 et 75 p. 100 du coût des évaluations (jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par étude et de 300 000 \$ par site).**
- **50 p. 100 des coûts d'un gestionnaire de l'énergie (jusqu'à concurrence de 275 000 \$).**
- **Le volet mise en œuvre finance jusqu'à 75 p. 100 des coûts de mise en œuvre (maximum de 10 millions de dollars par site).**

Plus la demande est faible, plus les factures sont basses

Grâce à l'**Initiative de conservation industrielle (ICI)**, les grands consommateurs d'électricité paient des frais de capacité (qu'on appelle le rajustement général) en fonction de leur pourcentage de contribution durant les cinq principales périodes de pointe chaque année, plutôt que de leur consommation totale. Pour de nombreuses entreprises, cette initiative peut représenter une réduction importante des coûts d'énergie.

Tous les consommateurs dont la demande de pointe est supérieure à 5 mégawatts (MW) sont admissibles à cette initiative, mais ils doivent s'y soustraire s'ils ne souhaitent pas y participer. Le gouvernement de l'Ontario a récemment étendu le programme afin que les clients dont la demande de pointe en électricité est de plus de 3 MW, jusqu'à 5 MW, par mois puissent y participer. Pour être admissibles à cette désignation étendue de la catégorie A, les clients doivent posséder ou exploiter des installations avec des codes précis du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Les entreprises de distribution locales travailleront avec les clients admissibles afin de déterminer comment tirer profit du programme, créer un profil de demande et/ou utiliser des compteurs à intervalles afin de mieux comprendre les modèles de consommation.

Pour plus de renseignements : Relations commerciales, Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité

Tél. : 905-403-6900

Sans frais : 1-888-448-7777

Courriel : customer.relations@ieso.ca

Site Web : www.ieso.ca/globaladjustment

Déplacer des charges pour générer des économies

Le programme de gestion de la demande **Demand Response 3 (DR3)** est un programme à forfait pour les clients commerciaux et industriels. Par l'entremise d'un fournisseur indépendant, l'installation prend un engagement ferme de réduction de sa consommation d'électricité lorsqu'il y a une demande d'activation, habituellement lors des périodes de pointe. Les avis d'activation aux participants DR3 sont prévus en fonction des besoins bien précis du système, selon un prix de déclenchement prédéterminé et, dans certains cas, ils sont activés dans une région ou lors d'une urgence, selon les besoins. En 2013, le programme DR3 a permis de réaliser des économies nettes de la demande de 335 MW.

Le programme DR3 est toutefois actuellement en transition et aucune nouvelle demande n'est acceptée. Même si les participants actuels au programme DR3 continueront de répondre aux signaux de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), on s'affaire pour l'instant à élaborer de nouvelles initiatives afin d'obtenir davantage de valeur de la capacité de gestion de la demande de la province.

Enchères de gestion de la demande

À mesure que prennent fin les contrats DR3, la SIERE travaille à faire la transition pour cette possibilité d'économie vers un système d'enchères pour la gestion de la demande qui devrait être fonctionnel à la fin de 2015. Avec ce système d'enchères, on s'assurera que la gestion de la demande peut répondre aux besoins du réseau de la même façon que les génératrices sont prêtes à produire de l'électricité au besoin.

Ces enchères reposeront sur une plateforme concurrentielle qui offrira un vaste choix de ressources pour la gestion de la demande, permettant ainsi à un éventail plus étendu de clients commerciaux et institutionnels de participer, avec plus de souplesse pour répondre aux conditions changeantes du système d'électricité. En participant à ces nouvelles enchères pour la gestion de la demande, les clients commerciaux et industriels pourraient avoir une possibilité de revenus.

Le soutien financier varie selon l'installation. Les participants reçoivent un paiement de disponibilité (\$/MW) et un paiement d'utilisation par mégawattheure (\$/MWh). Les établissements peuvent passer un contrat avec un fournisseur de gestion de la demande (un fournisseur de gestion de la demande consiste en une société qui réunit des groupes d'entreprises afin de combiner leur capacité de réduction de la consommation d'électricité).

Pour plus de renseignements : Relations commerciales, Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité

Tél. 905-403-6900

Sans frais : 1-888-448-7777

Courriel : customer.relations@ieso.ca

Site Web : www.ieso.ca/Pages/Ontario's-Power-System/Reliability-Through-Markets/Demand-Response.aspx

Financement rapide pour les projets d'immobilisations

L'Industrial Accelerator Program (IAP) (Programme de financement accéléré pour l'industrie) aide les entreprises raccordées au réseau (c.-à-d., non servies par un service d'électricité public) admissibles à avoir accès à des investissements de capitaux accélérés pour la mise en œuvre de grands projets d'efficacité énergétique. Ce programme offre des incitatifs financiers attrayants afin d'encourager l'investissement pour des changements de processus novateurs et la modernisation de l'équipement afin que le taux de rendement soit concurrentiel par rapport à d'autres projets d'investissement.

À l'heure actuelle, 46 entreprises industrielles raccordées au réseau d'énergie électrique sont admissibles (pour obtenir la liste des sociétés industrielles admissibles, veuillez consulter le site Web de l'IAP). Le financement est disponible pour réaliser les études techniques et détaillées préliminaires qui permettront de définir les possibilités et le meilleur plan d'action. Le financement varie selon le type d'initiative (p.ex., incitatifs en matière de capitaux, gestionnaires de l'énergie, études techniques). La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) travailleront avec les clients admissibles afin de déterminer comment ils peuvent tirer profit du programme.

Pour plus de renseignements : Relations commerciales, Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité

Tél. : 905-403-6900

Sans frais : 1-888-448-7777

Courriel : customer.relations@ieso.ca

Communiquer avec votre gérant de compte pour en savoir davantage : www.industrialaccelerator.ca/contact-us-get-started

Site Web : [www.industrialaccelerator.ca /](http://www.industrialaccelerator.ca/)

Financement disponible :

- **Jusqu'à 20 000 \$ pour les études techniques préliminaires**
- **Jusqu'à 10 millions de dollars pour le remplacement de l'équipement actuel par de l'équipement efficace et l'amélioration des procédés**

Soutien pour l'efficacité énergétique du début à la fin du processus

Le programme **Systèmes et procédés de saveONenergy** aide les organisations à élaborer, à mettre en œuvre et à valider les projets d'efficacité énergétique du début à la fin du processus. Il comporte plusieurs volets pouvant être combinés afin de maximiser les économies. Ces volets comprennent de l'aide, comme par exemple des incitatifs pour de l'investissement de capital, ainsi que du financement pour les gestionnaires de l'énergie, les études techniques, la surveillance et la réalisation des analyses de rentabilisation des initiatives.

Ce programme finance jusqu'à 70 p. 100 des coûts en capital et jusqu'à 80 p. 100 des coûts pour un gestionnaire d'énergie.

Les bénéficiaires admissibles doivent être des clients institutionnels et industriels raccordés au réseau et l'admissibilité est déterminée par les économies estimées ou la demande d'électricité de pointe. Les entreprises de distribution locales travailleront avec les clients admissibles afin de déterminer comment tirer profit du programme, créer un profil de demande ou utiliser des compteurs à intervalles afin de mieux comprendre les modèles de consommation. Le financement offert varie en fonction du type de projet (p. ex., incitatifs pour de l'investissement de capital, financement de gestionnaires de l'énergie, études techniques).

Le volet **Accélérateur d'occasions** de ce programme donne une analyse préliminaire et un rapport sur les possibilités d'efficacité énergétique afin de réduire la consommation d'énergie et les coûts de maintenance, tout en permettant d'améliorer la fiabilité et de renouveler les actifs de production. Ce rapport peut servir à établir la priorité des projets et à réaliser des analyses de rentabilisation, et donner de l'information sur les possibles incitatifs et les délais de récupération.

Pour plus de renseignements : Communiquez avec votre entreprise de distribution locale

Site Web : www.saveonenergy.ca/Business/Program-Overviews/Process-and-System-Upgrades.aspx

Évaluer et mettre en œuvre des solutions de gaz naturel industrielles

Les **solutions énergétiques industrielles** d'Enbridge Inc. offre du soutien aux entreprises pour leur permettre d'évaluer leurs possibilités d'efficacité énergétique et de mettre en œuvre leurs projets. Les bénéficiaires admissibles doivent être des clients industriels de gaz naturel, sans égard à leur consommation d'énergie ou à la taille de leur entreprise.

Un conseiller d'Enbridge spécialisé dans les solutions énergétiques travaille avec les clients industriels afin de connaître leur profil de consommation de gaz naturel et de mettre au point une solution personnalisée qui permet d'accroître les efficacités et d'améliorer leur bénéfice net.

Enbridge offre des incitatifs financiers pour compenser 50 p. 100 des coûts en vue de déterminer, quantifier et mettre en œuvre des projets d'économie d'énergie. Les incitatifs varient selon le projet, la consommation d'énergie et les économies estimées.

Pour plus de renseignements : Relations commerciales, Enbridge Inc.

Tél. : 1-888-427-8888

Courriel : energyservices@enbridge.com

Site Web : www.enbridgegas.com/businesses/energy-management/industrial/

Services de consultation gratuits :

- **Planification de l'efficacité énergétique**
- **Formation technique, soutien et expertise**
- **Détermination et monétisation des possibilités d'économies d'énergie**
- **Conseils sur le remplacement et l'entretien des équipements**
- **Détermination des incitatifs financiers**
- **Jumelage avec des partenaires d'affaires indépendants**
- **Contre-expertises impartiales**
- **Pourcentage des coûts de mise en œuvre (jusqu'à concurrence de 10 millions par site)**



Un appui important pour les gros consommateurs de gaz naturel

Dans le cadre du programme **EnerSmart Large Volume**, Union Gas Limited propose à ses plus gros clients une offre d'accès direct. Des incitatifs sont offerts aux clients pour leur permettre de procéder à l'amélioration du fonctionnement et de l'entretien, et de réaliser des projets d'économie d'énergie nécessitant l'achat d'équipement; des incitatifs sont également disponibles pour les études de faisabilité des aspects techniques, les études d'amélioration des procédés et les études sur les purgeurs automatiques de vapeur d'eau.

Les clients d'Union Gas bénéficiant du tarif de service aux grosses industries sont admissibles aux incitatifs (T2 et tarif 100). En règle générale, ils ont besoin d'un très gros volume de gaz naturel pour leurs procédés industriels – notamment les secteurs de l'acier, des pâtes et papiers, et de l'exploitation minière – et leur consommation quotidienne moyenne de gaz naturel dépasse 100 000 mètres cubes. Le programme d'accès direct d'Union Gas (Large Volume Direct Access) se poursuit pour l'année 2015.

Le programme **EnerSmart** d'Union Gas est offert directement aux clients et indirectement par l'entremise d'alliés commerciaux, de partenaires intermédiaires, d'entreprises de services énergétiques (ESÉ), de firmes d'ingénierie et de fabricants d'équipement. Union Gas collabore avec les organismes principaux, les fabricants d'équipement d'origine, les fournisseurs et les consultants.

Union Gas met à la disposition des clients admissibles des gestionnaires de comptes et de projets qui les accompagnent et les aident à tirer parti des incitatifs d'accès direct; ils collaborent avec les clients pour élaborer un plan d'efficacité énergétique annuel afin de repérer les occasions d'économie d'énergie à mettre en place dans leurs installations.

Pour plus de renseignements : Site Web : www.uniongas.com/business/contact-us/account-manager-form

Maximiser les économies associées aux déchets avec les systèmes de production combinée de chaleur et d'électricité pour les plus grandes installations industrielles et municipales

Le **Programme de déplacement de charge** de Manitoba Hydro offre du financement pour les études de faisabilité, les études d'ingénierie et la mise en œuvre du projet; trois mécanismes de financement distincts aident le client, allant de la définition du projet jusqu'à sa mise en œuvre, en passant par l'analyse technique. Les incitatifs sont négociés aux trois paliers et varient selon la taille et l'ampleur du projet, le cadre de financement s'y rattachant servant de base pour les négociations.

Les options de financement de la mise en œuvre de projet comportent un apport initial en capitaux (selon les coûts d'investissement du projet), des incitatifs d'exploitation continus (fondés sur le rendement afin de porter sur les coûts d'exploitation et les besoins en liquidités) ou une option hybride incluant à la fois l'apport en capitaux et les incitatifs d'exploitation. L'ensemble complet d'incitatifs considère la nature et la longévité des charges à déplacer, les avantages marginaux pour le service public, les coûts du projet et les besoins en liquidités pour faire avancer le projet.

Pour plus de renseignements : Denis St. George, Senior Biosystems Engineer

Tél. : 204-260-3331

Courriel : drstgeorge@hydro.mb.ca

Financement disponible :

- **études de faisabilité - 50 p. 100 de la somme initiale de 20 000 \$ et 25 p. 100 du coût restant d'une étude de faisabilité (jusqu'à concurrence de 30 000 \$)**
- **projets d'ingénierie - 50 p. 100 des coûts associés, en tenant compte de la contribution de la compagnie de service comme partie du total négocié**
- **le montant disponible pour la mise en œuvre d'un projet varie et est évalué au cas par cas**
- **aucune limite de financement de projet prédéfini**

Maximiser les économies associées aux déchets au moyen de la production combinée de chaleur et d'électricité pour les plus petits consommateurs agricoles, commerciaux, industriels et municipaux

Le **Programme d'optimisation de la bioénergie Power Smart** de Manitoba Hydro a été conçu pour les systèmes de production combinée de chaleur et d'électricité qui génèrent entre 50 kilowatts (kW) et 1 000 kW. Ce programme encourage l'installation, l'exploitation et la maintenance requises pour aider les systèmes de production combinée de chaleur et d'électricité qui utilisent les combustibles renouvelables (déchets, sous-produits de processus et biomasse)

Pour plus de renseignements :

Denis St. George, Senior Biosystems Engineer

Tél. : 204-260-3331

Courriel : drstgeorge@hydro.mb.ca

Financement disponible :

- **études de faisabilité - 50 p. 100 de la somme initiale de 10 000 \$ et 25 p. 100 du coût restant d'une étude de faisabilité (jusqu'à concurrence de 15 000 \$)**
- **projets dans le domaine de l'énergie électrique - 50 p. 100 des coûts d'immobilisation associés à des projets de réduction de la charge électrique (jusqu'à concurrence d'un million de dollars)**
- **projets de gaz naturel - 50 p. 100 des coûts d'immobilisations associés à des projets de réduction du gaz naturel (jusqu'à concurrence de 250 000 \$)**

Optimiser vos procédés

Le **Programme d'optimisation du rendement** de Manitoba Hydro vise notamment les systèmes de procédés suivants : air comprimé, pompes et ventilateurs, réfrigération industrielle, production de chaleur industrielle, procédés électrochimiques et systèmes de gestion de l'énergie. Le résultat en est une efficacité accrue, des coûts d'exploitation plus bas, une performance améliorée des systèmes et une productivité accrue.

La conception du programme inclut des plafonds qui limitent le financement total du projet selon les avantages marginaux disponibles à Manitoba Hydro (c.-à-d., capacité et économies d'énergie), 50 p. 100 des coûts du projet ou un délai de récupération d'un an. Un seuil de 250 000 \$ existe pour l'incitatif, et les projets plus vastes exigent un incitatif négocié en fonction d'une évaluation plus détaillée du projet, y compris une plus vaste gamme d'analyses économiques.

Manitoba Hydro a approuvé une version améliorée du Programme d'optimisation du rendement en mai 2014, laquelle inclut une aide importante en vue d'avoir un gestionnaire de l'énergie dans les plus gros établissements commerciaux et industriels. Aucun tarif incitatif est établi pour cette aide en raison des exigences et des besoins diversifiés parmi les clients (c.-à-d., certains clients ont déjà un gestionnaire de l'énergie mais ont besoin de formation et d'outils pour l'aider à être plus productif, tandis que d'autres ont besoin d'un gestionnaire de l'énergie, d'outils et de formation). Par conséquent le financement pour un gestionnaire de l'énergie est négocié au cas par cas.

Le Programme d'optimisation étendu vise ce qui suit : l'intégration des coûts liés au salaire du gestionnaire de l'énergie; du soutien organisationnel, de planification et technique (fourni par Manitoba Hydro); du soutien pour la formation en gestion de l'énergie; des études d'établissement de la portée; l'accès aux outils de surveillance et d'information sur la consommation; l'élaboration de mesures de rendement de l'énergie en temps réel et de tableaux de bord établissant un lien entre la consommation d'énergie et le soutien pour le salaire; des incitatifs pour les projets indiqués. La mise en œuvre du volet du Programme d'optimisation du rendement qui porte sur le gestionnaire est faite à l'aide d'une lettre d'entente qui indique clairement les responsabilités précises du client et de Manitoba Hydro, de pair avec les critères de rendement qui déterminent le versement des fonds.

Pour plus de renseignements : Myles Boonstra, Senior Industrial Systems Engineer

Tél. : 204-360-6421

Courriel : mboonstra@hydro.mb.ca

Site Web : www.hydro.mb.ca/pop/index.shtml

Financement disponible :

- **études de faisabilité - 50 p. 100 de la somme initiale de 10 000 \$ et 25 p. 100 du coût restant d'une étude de faisabilité (jusqu'à concurrence de 15 000 \$)**
- **financement pour la mise en œuvre - 50 p. 100 des coûts du projet (jusqu'à concurrence de 250 000 \$) – les projets ayant des coûts plus élevés sont évalués sur la base du cas par cas)**
- **du financement est disponible pour des gestionnaires de l'énergie**

Options valables pour faire des économies sur le gaz naturel

Le **Programme d'optimisation du gaz naturel** de Manitoba Hydro cible les systèmes d'utilisation finale au gaz naturel, notamment les systèmes de chauffage des locaux et de l'eau chaude et les procédés industriels. Le programme offre un soutien pour la réalisation d'une étude de faisabilité, la mise en œuvre de projets ainsi que les considérations associées à la vérification des purgeurs de vapeur. Il offre par ailleurs des services d'analyse de la consommation d'électricité et de gaz naturel et des services d'évaluation des économies, de la formation et des services de réalisation d'études sur l'efficacité énergétique pour définir les possibilités d'économie d'énergie spécifiques.

Financement disponible :

- **études de faisabilité – 50 p. 100 de la somme initiale de 10 000 \$ et 25 p. 100 du coût restant d'une étude de faisabilité (jusqu'à concurrence de 15 000 \$)**
- **financement pour la mise en œuvre - 50 p. 100 des coûts du projet (jusqu'à concurrence de 250 000 \$) – les projets ayant des coûts plus élevés sont évalués sur la base du cas par cas)**

Pour plus de renseignements : Sean Quigley, Natural Gas Optimization Coordinator

Tél. : 204-360-6421

Courriel : squigley@hydro.mb.ca

Site Web :

www.hydro.mb.ca/your_business/natural_gas_optimization/index.shtml

Saskatchewan



Approche personnalisée pour optimiser les industries

Le **Programme d'optimisation de l'énergie industrielle** de SaskPower est un programme flexible conçu pour encourager les grandes industries à conserver l'énergie et à améliorer l'efficacité énergétique. Il offre un soutien sous forme d'aide technique personnalisée, d'incitatifs financiers et de soutien pour la gestion de l'énergie et les projets d'immobilisations.

Financement disponible :

- **50 p. 100 des coûts du projet (jusqu'à concurrence de 500 000 \$)**

Ce programme vise à positionner l'efficacité énergétique comme un enjeu stratégique auprès des clients industriels et à encourager la participation à tous les niveaux d'une organisation. Il offre des conseils complets et structurés pour la mise en œuvre d'améliorations.

Pour plus de renseignements :

Chad Engel – Consultant, Go-to-Market, cengel@saskpower.com

Ernest Akeriwe – Manager, Program Development & Management, eakeriwe@saskpower.com

Janson Anderson – Director, Customer Programs, jdanderson@saskpower.com

Site Web : www.saskpower.com/efficiency-programs-and-tips/business-programs-and-offers/industrial-energy-optimization-program/

Alberta

Encourager l'énergie propre en Alberta



La Climate Change and Emissions Management

Corporation (CCEMC) est une société à but non lucratif

qui offre des fonds dédiés pour l'élaboration, la mise en

œuvre et le déploiement de projets qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle appuie aussi des projets qui visent à aider l'Alberta à s'adapter au changement climatique.

Financement disponible :

- **Jusqu'à 50 p. 100 des coûts de projet**

La CCEMC est financée par le Climate Change and Emissions Fund (Fonds pour la réduction des émissions et l'adaptation au changement climatique) de l'Alberta, qui appuie les solutions et les projets d'énergie propre qui aideront la province à s'adapter au changement climatique. Depuis 2010, la CCEMC a distribué \$38 millions pour financer des initiatives d'efficacité énergétique en appui aux investissements industriels d'une valeur de \$235 millions.

La CCEMC invite les organisations admissibles à soumettre, deux fois par année, leurs propositions de déclaration d'intérêt. Des projets pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en transformant l'utilisation de l'énergie, mettre en œuvre des pratiques d'efficacité énergétique et encourager la conservation d'énergie sont inclus parmi ces demandes. Une équipe technique examine toutes les soumissions et formule des recommandations au conseil d'administration de la CCEMC pour une liste de candidats sélectionnés. Le conseil détermine quels promoteurs devraient être invités à soumettre des propositions complètes et sélectionne les projets finaux à financer, en s'appuyant sur la rétroaction de l'équipe de conseillers techniques.

Pour plus de renseignements : Site Web : <http://ccemc.ca/>

Incitatifs aux industries pour la rénovation d'installations et les projets d'immobilisations

Le **Power Smart Industrial Project Incentive** offre du financement pour des projets d'immobilisations ou des améliorations aux installations câblées ayant une durée de vie prévue de cinq ans ou plus. Des incitatifs sont offerts selon les économies estimées :

- Des incitatifs pour la distribution sont disponibles pour une variété de types de projets dont les économies prévues s'élèvent à au moins 50 MWh.
- Des incitatifs pour la transmission sont disponibles pour des projets dont les économies prévues s'élèvent à au moins 300 MWh par année.
- Pour bénéficier des deux incitatifs, les projets peuvent être regroupés pour rencontrer l'objectif d'économies minimum estimées.

Le financement couvre tous les aspects des projets, notamment la conception, l'équipement, l'installation, l'élimination et les taxes. Les bénéficiaires admissibles sont les clients ayant un tarif de transmission ou de distribution équivalant à une consommation supérieure à 4 gigawattheures (GWh) d'électricité par année.

Pour plus de renseignements : Site Web : www.bchydro.com/powersmart/business/programs/project-incentives.html

Financement disponible :

- **75 p. 100 des coûts de projet (jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars)**

Augmenter les économies grâce à la gestion stratégique de l'énergie

Le **Strategic Energy Management Program (SEMP)** offre du soutien financier pour l'élaboration d'un programme de gestion de l'énergie. Les économies d'exploitation et de projet vont augmenter chaque année, et l'approche progressive en matière de gestion de l'énergie ne passera pas inaperçue chez les clients et les collègues.

Les volets du programme visent à embaucher un gestionnaire de l'énergie qui aidera votre entreprise à se tailler un avantage concurrentiel grâce à la réduction des coûts et aux améliorations du rendement, à lancer une campagne pour accroître la sensibilisation à l'efficacité au sein de votre entreprise et à mettre en évidence votre engagement à l'égard de l'efficacité énergétique par le biais de divers médias publics.

Les bénéficiaires admissibles sont les clients ayant un tarif de transmission équivalant à une consommation supérieure à 10 GWh d'électricité par année (en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015) et qui sont prêts à embaucher un gestionnaire de l'énergie comme employé à temps plein. Le SEMP peut être un pont vers la norme ISO 50001 pour les clients industriels et être mis à contribution dans une gamme coordonnée de soutien financier pour la mise en œuvre de la norme ISO 50001.

Pour plus de renseignements : Site Web : www.bchydro.com/powersmart/business/programs/energy-management/iem.html



Des vérifications et des modernisations synonymes d'économies

L'**Industrial Technology Retrofit Program** de FortisBC offre des incitatifs aux grandes industries au gaz naturel pour la mise en œuvre de projets d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Différents types de projets de modernisation et de personnalisation y sont admissibles. Des choix d'incitatifs sont offerts pour écourter la période de récupération des investissements à aussi peu qu'un an ou deux ans. Le

programme connexe, **Industrial Energy Audit Program**, offre du financement pour la vérification énergétique complète effectuée par un consultant en gestion de l'énergie accrédité ou un ingénieur professionnel.

Pour plus de renseignements : Sites Web : www.fortisbc.com/NaturalGas/Business/Offers/Pages/Industrial-Technology-Retrofit-Program.aspx
www.fortisbc.com/NaturalGas/Business/Offers/Pages/Industrial-Energy-Audit-Program

Financement disponible :

- **financement couvrant jusqu'à 75 p. 100 du salaire pendant deux ans**
- **100 p. 100 du financement d'encadrement de gestion**
- **100 p. 100 du financement de formation d'un nouveau gestionnaire de l'énergie**
- **100 p. 100 du coût complet d'une évaluation de la consommation d'énergie sur place**
- **Un atelier SEMP entièrement financé pour élaborer un plan personnalisé**
- **100 p. 100 du coût d'un atelier sur la planification de la sensibilisation des employés, et généreux financement des activités de participation des employés**

Financement disponible :

- **75 p. 100 des coûts du projet, jusqu'à concurrence de 375 000 \$**
- **50 p. 100 des coûts du projet, jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$**

Le **Programme d'encouragement de l'énergie commerciale** du gouvernement du Yukon rend les améliorations éconergétiques dans les bâtiments industriels plus accessibles et plus abordables.

Ce programme cible l'efficacité de l'éclairage dans les bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels en encourageant les propriétaires à remplacer les lampes et les luminaires par des produits d'éclairage à DEL éconergétiques et durables. Cet incitatif vise à réduire la consommation d'électricité totale des bâtiments commerciaux et institutionnels.

Ce programme novateur donne les moyens de réaliser des économies d'énergie et de coûts ainsi que des réductions d'émissions de gaz à effet de serre importantes et durables partout dans le Territoire du Yukon dans les secteurs commercial et institutionnel.

Pour plus de renseignements : Gouvernement du Yukon - Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources - Division de l'énergie

Tél. : 867-393-7063

Courriel : energy@gov.yk.ca

Site Web : www.energy.gov.yk.ca/Commercial-Energy-Incentive-Program.html

Financement disponible :

- **Pour les améliorations à l'éclairage dans les bâtiments commerciaux et institutionnels jusqu'à concurrence de 10 000 \$.**
- **Cela comprend un pourcentage des coûts pour les ampoules à DEL, les lampes extérieures à DEL et les luminaires à DEL.**